



La recherche de financement



LE PRÉSENT CHAPITRE TRAITE DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS CONNEXES RÉALISÉES DANS LE CADRE D'UN PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU.

11.1 INTRODUCTION

La recherche de financement et de contributions diverses est une étape importante de la réalisation d'un projet, où on fait appel à la collaboration de partenaires. Leur contribution peut être financière et prendre la forme de subventions, de dons ou de commandites. Elle peut aussi se faire par une contribution en biens et services, telle que le prêt d'équipements, la participation d'experts, les services divers d'analyses, etc. Ce partenariat doit permettre à chacun d'y trouver son compte.

Qu'il s'agisse de collaboration sous forme financière ou de contribution en biens et services, une bonne démarche de recherche de financement peut comprendre les étapes suivantes :

- élaboration d'une stratégie de financement;
- identification des contributeurs potentiels;
- préparation des demandes.

Ces différentes étapes sont décrites dans les sections suivantes. On y présente également quelques clés du succès d'une telle démarche ainsi que des trucs et des conseils, inspirés de l'expérience acquise dans le cadre des dix projets du Programme.

11.2 L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT

L'élaboration d'une stratégie de financement repose sur un projet dont la problématique est bien cernée, les objectifs clairement définis et les éléments de solutions pertinents.

Dans une démarche de recherche de financement pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'autres activités connexes, on peut distinguer deux niveaux de financement possibles, soit :

- le financement principal, qui permet la réalisation de la majorité des interventions, telles que les aménagements hydro-agricoles, l'implantation de bandes riveraines, etc. ;
- le financement complémentaire, qui concerne les aspects non couverts par le financement principal, tels que la réalisation de certains aménagements particuliers, la mise en œuvre d'activités de communication, etc.

11.2.1 Le financement principal

La forme de financement principal la plus fréquemment utilisée est la subvention. Dans ce cas, il s'agit d'une aide financière allouée à une personne ou à un organisme, le plus souvent dans le cadre de programmes d'aide comportant des critères précis de participation.

La recherche du financement principal débute par l'identification des programmes de subventions existants, qui permet de vérifier si les objectifs de notre projet sont compatibles avec ceux du programme. On devra alors prendre en considération les critères et exigences de base propres à chacun des programmes de financement, ainsi que les dates limites pour la présentation des demandes de subvention (le cas échéant), selon les différents bailleurs de fonds. Il sera également possible d'orienter le projet de façon à ce qu'il corresponde davantage aux objectifs des programmes retenus.

L'aménagement de haies brise-vent peut être financé par des initiatives telles que le programme Prime-Vert du MAPAQ.



Rivière Boyer Sud

Tout au long de la réalisation du Programme, le programme Prime-Vert, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a représenté une source de financement essentielle sur laquelle les promoteurs ont pu largement compter. Parmi les interventions financées par ce programme, mentionnons l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, l'implantation de bandes riveraines herbacées, arborescentes ou arbustives, l'aménagement de haies brise-vent, ainsi que l'introduction de pratiques de conservation des sols. Afin de bénéficier de ces subventions, il faut préparer certains documents en collaboration avec l'agriculteur et son agronome, puis les présenter au MAPAQ. Les critères et les objectifs de ce programme peuvent cependant subir certaines modifications lors de la révision des programmes et on doit en prendre connaissance avant de présenter une demande.

11.2.2 Le financement complémentaire

Le financement complémentaire peut prendre la forme de contributions financières ou d'offres de biens et services. Comme on l'a mentionné précédemment, il peut aider la réalisation d'aspects non couverts par le financement principal, tels que la réalisation d'aménagements fauniques particuliers, la réalisation d'activités de communication (affichage, bulletins d'information, etc.). De plus, certains programmes qui s'appliquent au financement principal d'un projet ne couvrent qu'un certain pourcentage des dépenses totales. Il est donc important d'avoir recours à un financement complémentaire pour obtenir le budget total requis pour la réalisation du projet.

« Nous avons obtenu du financement principal pour l'implantation d'un corridor riverain auprès du Pacte-rural (centre local de développement (CLD)) et du Volet II (ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) administré par une municipalité régionale de comté (MRC)). La municipalité de Mirabel et une entreprise privée de la région nous ont aussi octroyé d'importantes sommes d'argent complémentaire à chaque année, que nous ajoutons au budget global du projet. Il ne faut pas hésiter à cogner aux différentes portes! »

*Valérie D. Dufour
Rivière Saint-Pierre*

Le financement complémentaire peut notamment permettre la réalisation de journées d'information sur le terrain.



Rivière Boyer Sud

Il est souhaitable d'avoir recours à diverses sources de financement afin de réduire sa dépendance face à un seul organisme et d'élargir la gamme d'activités réalisées. Cette diversification peut aussi permettre d'enclencher un effet de levier. Ainsi, la confirmation de la participation financière d'un premier partenaire facilitera la recherche et l'implication d'un deuxième et ainsi de suite.

La diversité des partenaires et des collaborateurs suscite généralement l'intérêt et l'engouement du milieu et des collaborateurs et favorise une meilleure visibilité du projet.



Rivière Niagarette

La participation financière de différents partenaires permet également d'assurer une meilleure visibilité du projet.

« Nous avons mis sur pied un fonds régional, au moyen d'une campagne de financement à laquelle diverses entreprises de la région ont participé. L'argent amassé a été investi dans des projets d'aménagement et il a servi de levier financier important pour l'ensemble du projet. »

Alexandre Bélanger
Rivière Niagarette

La recherche de financement complémentaire implique une bonne connaissance du milieu et de ses forces et faiblesses, de façon à bien répertorier les partenaires potentiels et les ententes de collaboration possibles. Divers intervenants du milieu pourront être contactés, qu'ils soient impliqués ou non dans le domaine de l'environnement. Il faut être créatif! De plus, puisque les différents programmes peuvent varier au fil du temps, il est important de rester à l'affût des changements.

« Plusieurs producteurs agricoles font partie de conseils d'administration d'organismes de leur région et ils connaissent les différentes sources locales de financement disponibles. Ainsi, nous avons bénéficié de commandites provenant des caisses populaires des différentes municipalités du bassin versant. De plus, la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a contribué au financement de seuils dissipateurs d'énergie en y attribuant de l'argent reçu du Programme de mise en valeur intégrée Hydro-Québec (PMVI)¹. Cette somme était allouée pour compenser les impacts environnementaux du passage d'une ligne de transport d'électricité. »

Caroline Charron
Ruisseau des Aulnages

La recherche de contributions en biens et services implique une évaluation précise des besoins afin de déterminer l'apport de chacun des collaborateurs potentiels. Cette démarche permettra ensuite de définir le type de contribution requis.

Toute l'information concernant la contribution de l'ensemble des partenaires sera détaillée dans la demande de financement (voir section 11.4 – Préparation d'une demande), ce qui peut constituer un atout important aux yeux des bailleurs de fonds.

11.3 LES FORMES DE FINANCEMENT ET DE CONTRIBUTIONS

Différents organismes offrent une aide selon l'une ou l'autre de ces formes. Le financement peut généralement provenir des gouvernements fédéral ou provincial, d'entreprises privées, d'établissements d'enseignement, de fondations ou d'organismes régionaux ou locaux.

¹ http://www.hydroquebec.com/municipal/pdf/pmvi_guide.pdf

Le Tableau 1 présente les principaux partenaires financiers pouvant collaborer à des projets de gestion intégrée de l'eau. La liste n'est pas exhaustive et elle est appelée à changer au fil du temps.

TABEAU 1 : Principaux partenaires financiers pouvant collaborer à des projets de gestion intégrée de l'eau

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	
ORGANISMES	PROGRAMMES
CDAQ	Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a été créé à la suite d'une entente intervenue entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Sa mission consiste à appuyer des initiatives favorisant le développement d'une agriculture québécoise durable, en partenariat avec les regroupements de producteurs et les organismes agricoles. ► http://www.cdaq.qc.ca
Environnement Canada	Le Programme ÉcoAction d'Environnement Canada offre un soutien financier à des organismes communautaires sans but lucratif qui participent à des projets dont les effets sur l'environnement sont à la fois positifs et mesurables. ► http://www.ec.gc.ca/ecoaction/default.asp?lang=Fr&n=FA475FEB-1
MAPAQ	Parmi les différents programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le programme Prime-Vert contient plusieurs volets qui offrent une aide financière notamment pour la réalisation d'aménagements hydro-agricoles, pour l'implantation de bandes riveraines ou pour la réalisation de projets permettant de réduire l'utilisation des pesticides. ► http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/Programmes/Pages/primevert.aspx
MDDEP	Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) s'implique dans le suivi de la qualité de l'eau et peut offrir un appui technique ou financier pour soutenir la mise en place de stations d'échantillonnage de l'eau. De plus, le MDDEP, par l'entremise du Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ), a le mandat de tracer les limites officielles des bassins versants. Il s'agit de s'adresser au CEHQ.
MRNF	Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) offre entre autres des programmes dans les domaines de la forêt et de la faune, pouvant s'appliquer par exemple à des projets de corridors riverains à vocation faunique ou pour la revalorisation des terres en friche. ► http://www.mrnf.gouv.qc.ca/programmes/index.jsp
FINANCEMENT LOCAL OU RÉGIONAL	
ORGANISMES	PROGRAMMES
Établissements financiers (banques, caisses) et municipalités	Les établissements financiers et les municipalités peuvent contribuer financièrement à la réalisation de divers aspects de projets de gestion intégrée de l'eau.
MRC	Le Pacte rural de la MRC s'inscrit à l'intérieur de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Il s'agit d'une entente entre le gouvernement et les MRC en vue de renforcer et de soutenir le développement local des collectivités rurales, pour en assurer la pérennité. ► http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/pacte-rural/

FONDACTIONS ET ENTREPRISES PRIVÉES

ORGANISMES	PROGRAMMES
Fondation de la faune du Québec	La Fondation de la faune du Québec présente différents programmes d'aide permettant de subventionner des projets de conservation ou d'aménagement d'habitats fauniques. ► http://www.fondationdelafaune.qc.ca
Fondation Hydro-Québec pour l'environnement	La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement vise à contribuer à l'amélioration et à la protection à long terme de l'environnement. La Fondation met l'accent sur les projets qui traduisent la volonté des collectivités locales de gérer de façon responsable et durable les milieux naturels sur lesquels elles sont susceptibles de laisser leur empreinte. ► http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement/index.html
Fondation Shell	La Fondation Shell est une organisation à but non lucratif qui a été mise en place à l'échelle internationale avec l'ambition d'appuyer les initiatives visant à créer un équilibre entre la croissance économique, la protection de l'environnement et le développement social.
IGA	Le Fonds Écomunicipalité IGA sert à financer des projets environnementaux dans tout le Québec, qui visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement. ► http://fondsecomunicipalite.org/
Mountain Equipment Coop.	Une part du produit de la vente de cette coopérative d'équipement de plein air est versée à un programme qui subventionne des organismes canadiens de défense de l'environnement et d'activités de grande nature pour des projets de conservation, de sensibilisation et d'accès au territoire. ► http://www.mec.ca/Main/content_text.jsp?FOLDER%3C%3Efolder_id=1408474396038943&bmLocale=fr_CA

Pour ce qui est de la contribution en biens et services, les municipalités et les MRC peuvent collaborer en fournissant différents renseignements dans le domaine de la géomatique (orthophotos ou cartes, par exemple). Elles peuvent également fournir des résultats d'analyses d'eau ou encore prêter des équipements ou financer l'achat de matériel.

Selon les régions, le MAPAQ peut fournir des services d'ingénierie et une expertise agronomique pour la préparation de plans et devis lors de la réalisation d'ouvrages hydro-agricoles ou dans le cadre de demandes d'autorisations municipales et fauniques, ou encore offrir une assistance pour la supervision de travaux sur le terrain. Ce ministère peut également fournir des renseignements géomatiques, des cartes de bassins versants, prêter des locaux pour la tenue de réunions ou offrir un soutien aux communications.

L'expertise du MRNF peut être mise à contribution et du matériel peut être emprunté pour la réalisation des inventaires fauniques et floristiques. Les différents clubs d'ornithologues présents un peu partout sur le territoire pourront également participer aux inventaires d'oiseaux, ainsi qu'à l'installation des nichoirs et au suivi de leur occupation.

« Un organisme à but non lucratif (OBNL) de la région nous a fourni du matériel et un site d'entreposage pour nos matériaux. L'important est de bien définir nos besoins! »

Valérie D. Dufour
Rivière Saint-Pierre

Plusieurs ministères concernés par l'acquisition de connaissances et le suivi de la qualité de l'eau et de bio-indicateurs peuvent également fournir une expertise et du matériel à cet effet. Parmi ceux-ci, mentionnons le MDDEP, le MRNF, ainsi qu'Environnement Canada.

Des bénévoles (étudiants ou autres) peuvent contribuer à la réalisation de différents aménagements.



Rivière Saint-Pierre

L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), ou à une échelle plus locale, les agences régionales en géomatique, comme Géomont (l'Agence géomatique montréalaise), bénéficient d'une expertise en géomatique qui pourra être mise à contribution pour la préparation de cartes, de banque de données diverses, etc.

Enfin, plusieurs établissements d'enseignement (universités, cégeps, Instituts de technologie agroalimentaire (ITA) et autres) pourront participer à divers aspects de la réalisation d'un projet, par exemple en mettant à contribution leur



Rivière Fouquette

expertise faunique, hydromorphologique, agronomique ou autre. Plusieurs de ces établissements ont également des programmes de stages qui peuvent permettre de bénéficier d'une main-d'œuvre intéressante, rémunérée ou non. Des stagiaires peuvent même être recrutés à l'extérieur de la province ou du pays. Également, il est possible d'engager des étudiants pour l'été, par l'entremise d'Emploi-Québec, du programme Emploi d'été Canada (EÉC) ou du programme *Objectif carrière* d'AAC.

Des aménagements peuvent être réalisés avec la collaboration d'étudiants dans le cadre de cours spécialisés, tels que « Techniques de bioécologie » du Cégep de La Pocatière.

« Nous avons mis sur pied un site de démonstration dans lequel les aménagements de contrôle du ruissellement de surface ont été réalisés par des étudiants de l'ITA et les aménagements fauniques ont été mis en place par des étudiants en techniques de bioécologie du Cégep. Cette collaboration nous a permis d'avoir accès à une main-d'œuvre économique, tandis que les étudiants ont eu l'occasion non seulement de mettre en pratique des notions apprises dans leur cours, mais également d'en apprendre davantage sur des aspects peu traités dans le cadre de leur formation. »

François Gagnon
Rivière Fouquette

11.4 LA PRÉPARATION D'UNE DEMANDE D'AIDE

La préparation d'une demande d'aide peut se faire sous différentes formes, selon les bailleurs de fonds en question. Il faudra prendre soin de vérifier les exigences propres à chacun des organismes, avant d'enclencher le processus de rédaction. Dans certains cas, la demande pourra se faire sous forme de lettre ou d'entente de service. D'autres organismes exigent la présentation de documents particuliers, comme dans le cas du programme Prime-Vert (Plan d'accompagnement agroenvironnemental – PAA, bilan phosphore, etc.).

Avant de préparer sa demande, il est recommandé de contacter par téléphone la personne à qui la demande de financement doit être adressée, afin de s'assurer que le projet cadre bien avec les objectifs du programme et que les fonds sont encore disponibles, de vérifier les échéances pour la présentation du projet et d'obtenir les coordonnées exactes pour l'envoi des documents. On pourra également lui présenter brièvement le projet et obtenir d'autres renseignements forts utiles. Cette première prise de contact pourra même être favorable au projet, lors de la réception de la demande.

« Il peut être très utile de préparer un document de présentation du projet en différents formats (format papier, version pdf ou présentation PowerPoint, par exemple), afin d'être en mesure de participer à des réunions ou des conseils d'administration, auprès de différents bailleurs de fonds et partenaires potentiels. »

*Valérie D. Dufour
Rivière Saint-Pierre*

La demande de financement devra contenir une description claire et précise de tous les aspects du projet, de façon que les décideurs comprennent bien le projet présenté et ce, peu importe leur provenance ou leur formation. Des efforts de vulgarisation devront parfois être faits afin de prendre en considération ces particularités. Il faudra également s'assurer que le titre choisi reflète bien le contenu du projet.

« Le fait de faire relire la proposition par des collègues ou des personnes extérieures au projet peut s'avérer très utile. Leurs idées et commentaires pourront permettre de clarifier et même bonifier la demande de subvention. »

*Luc Martin DeRoy
Rivière Fouquette*

Il sera également utile de prévoir des mécanismes assurant la reconnaissance des bailleurs de fonds, afin de leur permettre de retirer la visibilité rattachée à leur appui. Ces différentes actions doivent permettre de répondre aux demandes particulières de chacun, sans nuire au financement des autres partenaires importants. Le principe d'équité doit être respecté avec chacun des groupes qui s'engagent dans la réalisation du projet. Ainsi, l'élaboration d'une politique d'utilisation des logos des différents organismes participants est un exemple de mécanisme de reconnaissance qui a tout intérêt à être planifié de façon à satisfaire tous les collaborateurs et intervenants.

Différents documents pourront être présentés en annexes à la demande de financement, tels que des présentations de réalisations antérieures, la description des partenaires associés au projet, des lettres d'appui au projet, des photos, des références bibliographiques et les curriculum vitae des principaux artisans du projet.

Il arrive que les demandes de subvention doivent être élaborées à partir des formulaires prescrits par l'organisme subventionnaire. D'une façon générale, ces formulaires contiennent les sections suivantes :

- Une première partie décrivant les objectifs visés par le projet, ainsi que la description des réalisations prévues. Il est important de bien connaître l'organisme à qui s'adresse la demande de subvention, afin de rédiger les documents en fonction de leurs critères d'évaluation.
- Un budget détaillé de tous les coûts qui s'y rattachent, tant en ce qui concerne les honoraires que les dépenses et ce, pour toute la durée du projet. Il faut s'assurer de bien comprendre les exigences du programme, notamment en ce qui a trait aux différents types de financement disponibles, qui varient selon les programmes. Certains bailleurs de fonds exigent une contribution financière ou en nature de la part du demandeur, ce qui doit être pris en considération lors de l'élaboration du budget.
- Une section portant sur les activités de communication et de diffusion des résultats prévus, telles que bulletins d'information, conférences de presse, articles de vulgarisation et autres (voir *Chapitre 12 – Les communications dans un projet de bassin versant*).

- Il est très important de respecter les dates limites pour la présentation des demandes, ainsi que les exigences particulières en ce qui a trait au nombre de copies requises, au format (papier, CD, etc.), au mode de transmission (poste, courrier électronique, etc.) et autres.

Une demande de financement incomplète ou mal présentée peut laisser une mauvaise impression auprès des différents organismes subventionnaires. Il arrive également qu'une demande de financement bien préparée ne se traduise pas par une réponse favorable. Cependant, le travail accompli pourra être bonifié et amélioré, en vue de présenter une nouvelle demande. Cette démarche aura également fourni l'occasion d'entamer une relation avec un futur partenaire financier.

Si la demande de subvention est acceptée, il faudra s'assurer de mettre en application le mécanisme de reconnaissance élaboré précédemment et d'informer régulièrement l'ensemble des groupes ou des individus associés sur l'état d'avancement du projet. Plus de détails sur ces aspects sont présentés au *Chapitre 12 – Les communications dans un projet de bassin versant*. ■

Référence utile

Annuaire 2010 des subventions au Québec

http://www.publisoft.com/paiementpublisoft/webEvenements/public/detailsItem.cfm?itemID=17&sitewebid=59&langue=_an&devise=1